

## Bac 2022 : qu'est-ce qui a motivé la décision de reporter les épreuves de spécialités et qu'en pensent

*Luce Burnod*

6-7 minutes

---

Les aménagements portant sur les épreuves de spécialité annoncés ce vendredi ([lire sur AEF info](#)) ont été décidés au regard de "trois critères" : "l'équité entre les candidats, la bienveillance vis-à-vis des élèves et la qualité du diplôme", explique Jean-Michel Blanquer le 28 janvier 2022. "Très attendues" selon SE-Unsa, ces décisions constituent "un compromis valable" pour le Snalc. Le Snes-FSU sera "particulièrement" attentif à la mise en place des aménagements. Le Sgen-CFDT souhaite davantage de temps pour la correction.





Jean-Michel Blanquer a détaillé, le 28 janvier 2022, les aménagements des épreuves du baccalauréat 2022. Ministère de l'Education nationale.

Annulées lors de la précédente session du baccalauréat, les épreuves de spécialité auront finalement lieu cette année du 11 au 13 mai et selon des modalités particulières. À l'issue d'une série de consultations engagées depuis le 13 janvier, le ministère a présenté, le 28 janvier 2022, les aménagements des épreuves décidées au regard de la situation sanitaire ([lire sur AEF info](#)).

"Du fait de la crise sanitaire et des difficultés du quotidien, certains élèves pouvaient être mal préparés pour mars", alors que les épreuves auraient dû avoir lieu du 14 au 16 ce mois-là, explique Jean-Michel Blanquer. "Cette situation a suscité beaucoup de réflexion", confie le ministre, assurant avoir "écouté, concerté". S'il présente "les élèves" comme "la boussole" des décisions prises, il indique que "trois critères" ont été à l'appui des aménagements retenus :

- l'équité entre les candidats, dans un contexte où la situation épidémique a affecté différemment les territoires,
- la bienveillance vis-à-vis des élèves,
- la qualité du diplôme.

À l'égard de ce dernier point, Jean-Michel Blanquer juge "très important de respecter l'équilibre entre contrôle continu et épreuves terminales". Aussi, il considère que les dates retenues pour les épreuves de spécialité laisseront du temps aux élèves pour préparer celle de philosophie et le grand oral, prévus respectivement le 15 juin et entre le 20 juin et le 1er juillet.

Un "soulagement" pour le Snes-FSU, une solution de "compromis" pour le Snalc

"Ce report est un soulagement", pour le Snes-FSU qui voit là la

possibilité de "donner du temps aux élèves et aux professeurs pour préparer dans de meilleures conditions ces épreuves et ainsi gommer les inégalités de préparation qui se sont creusées pendant la 5e vague du Covid-19". L'organisation syndicale sera toutefois "particulièrement" attentive "aux conditions de correction et à la mise en place des aménagements prévus", concernant les sujets notamment.

Le report en mai est "une solution de compromis valable qui permettra aux collègues de préparer l'ensemble des élèves aux attendus de l'examen, alors que les conditions d'enseignement ont été très perturbées depuis deux ans", estime le Snaic.

Le Sgen-CFDT et SE-Unsa veulent plus de temps corriger les copies

Les annonces ministérielles "vont permettre de préparer les élèves dans des conditions plus favorables sans complètement bouleverser l'année", relève le SE-Unsa. Elles "fixent un nouveau calendrier raisonnable et procèdent à quelques allègements très attendus par les personnels", poursuit le syndicat qui estime que cela va faire "diminuer un peu la pression".

Le SE-Unsa revendique cependant du temps de dégagé pour la correction des copies des épreuves de spécialité et appelle le dialogue social à se poursuivre.

Le Sgen-CFDT se dit "satisfait" du report des épreuves qui traduit "enfin une prise en compte de la situation". "Ces annonces ne répondent pas à toutes les problématiques qui restent en suspens", nuance le syndicat. Il demande "encore" un allongement des délais de correction et "la prise en compte de ces réorganisations sur le travail des équipes de direction et des services déconcentrés en charge des examens et concours".

La Fnec-FP-FO n'a pas réagi après les annonces mais l'organisation demandait un report en juin.

qu'en pensent les personnels de direction ?

Le syndicat ID-FO, qui demandait que ces épreuves soient situées

en fin d'année scolaire pour "conserver jusqu'au bout la motivation des candidats", se réjouit de cette annonce et souhaite que ce déplacement soit "pérenne". Il considère que la réduction des durées de PFMP de deux semaines en lycée professionnel ainsi que l'annulation de l'attestation de langues vivantes en LGT sont des décisions "pragmatiques et positives".

Le premier syndicat de personnels de direction, le SNPDEN-Unsa s'était prononcé pour un report des épreuves en mai.

La FCPE "se félicite aujourd'hui d'une décision qui s'imposait" même si elle regrette "le manque d'anticipation du ministère". Pour la fédération, ces annonces constituent "un minimum" pour les "élèves qui vivent une scolarité en dents de scie depuis deux ans".

À l'inverse, la Peep est "en désaccord" avec le choix du ministère qui n'a "pas tenu compte de l'avis des lycéens, ni de la majorité des organisations de parents".

Dépêche n° 666749